



E.R.I.P.
asbl

ÉCOLE RÉGIONALE ET INTERCOMMUNALE DE POLICE

Adresse courrier: Avenue des Anciens combattants 190 - 1140 Bruxelles

☎ 02 201 16 16 fax 02 201 14 58 e-mail : erip@eripgjp.be

Siège social asbl : Hôtel de Ville, Grand-Place 1000 Bruxelles

APPEL AUX CANDIDATS - CHARGÉ(E) DE COURS (H/F)

TEMPS PARTIEL

FORMATION DE BASE CADRE MOYEN – INSPECTEUR PRINCIPAL DE POLICE

DROIT SOCIAL

Offre d'emploi pour une charge de cours à temps partiel au sein du rôle linguistique français :

APPLICATION DE DISPOSITIONS DE DROIT SOCIAL (24h) – (FR)

Objectif de la formation:

L'aspirant doit pouvoir analyser les notions liées à la législation sociale et le cadre légal de référence, justifier l'intervention des services de police dans le cadre de la législation sociale, établir l'inventaire des autres services et instances actifs dans le domaine de la législation sociale et expliquer les modes de collaboration possible, et rédiger un procès-verbal en matière de travail au noir (*module 10.1.*)

Groupe-cible: Formation de base d'Inspecteur principal de police

Contenu de la formation:

Cours (dont exercices)

- Travail au noir, clandestin, fraude aux allocations sociales, activités ambulantes
- Notions de droit du commerce et droit des sociétés
- Notions juridiques de travailleur, indépendant, chômeur, carte et permis de travail ...
- Dispositions relatives à l'emploi de main d'œuvre belge et étrangère
- Dispositions relatives à l'exercice d'activités indépendantes par des Belges et des étrangers
- Infractions spécifiques de certains secteurs (construction, hôtel, horticulture ...)
- Compétence policière générale en la matière et compétences particulières
- Services d'inspection sociale (Min.de l'emploi et du travail, Affaires sociales, ...)
- Services spécialisés (serv. d'inspection régionale, cellule traite des êtres humains ...)
- Auditorat du travail
- P.V. en matière sociale

Évaluation (travail journalier et examens)

Début et fin de la charge de cours : Du 5 février au 19 mars 2019

Profil recherché :

- Être membre de la police locale ou fédérale, juriste/membre de la magistrature ou fonctionnaire en charge du contrôle des lois sociales
- Avoir une connaissance approfondie et une expérience pratique de la matière à enseigner.

Introduction des candidatures :

Les candidatures, accompagnées d'un C.V. et d'une brève lettre de motivation, doivent être envoyées par e-mail à l'adresse candidatures@eripgip.be